

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-042

ACCEPTATION DE SOUMISSION
DOSSIER 7210-2026-013-ING
PARC ÉQUESTRE – RÉFECTION DES TOURS 1, 2 ET 3
INGÉNIERIE – PRÉPARATION DES PLANS & DEVIS
ET SURVEILLANCE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de la firme **TETRA TECH QI INC.** pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux, dans le cadre du projet de réfection des tours 1, 2 et 3 du Parc équestre, au montant de **50 589,00 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1703*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-043

AUTORISATION DE SIGNATURE
LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT
CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (S.C.F.P.)
SECTION LOCALE 2301, COLS BLEUS

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2026-02-09** concernant la modification de l'article 15.04 lié à la garde des employés à la convention collective du *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2026-02-09** avec le *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus*, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-044

AUTORISATION DE SIGNATURE
LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT
CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (S.C.F.P.)
SECTION LOCALE 2301, COLS BLEUS

ATTENDU le projet de lettre d'entente **2026-02-04** concernant la modification d'un poste de *chauffeur journalier B* pour un poste de *chauffeur journalier A* à la convention collective du *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu d'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, la lettre d'entente **2026-02-04** avec le *Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus*, laquelle est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
CE-2026-03-045

AUTORISATION DE SIGNATURE
PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LE PETIT
THÉÂTRE DU NORD – ANNÉES 2026 À 2028

ATTENDU QUE Le Petit Théâtre du Nord est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir le théâtre et les activités théâtrales d'ici;

ATTENDU QUE la Ville souhaite verser à **Le Petit Théâtre du Nord** une contribution financière afin de soutenir l'organisme dans sa mission pour une période de trois ans, soit pour les années 2026, 2027 et 2028.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'autoriser la mairesse, ou en son absence le maire suppléant et le greffier, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville, le Protocole d'entente avec **Le Petit Théâtre du Nord** prévoyant le versement d'une subvention de **8 654 \$** pour l'année 2026, laquelle sera indexée en 2027 et 2028, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le poste budgétaire **02.715.00.971**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-046**

**CONFIRMATION D'EMBAUCHE
CHAUFFEUR JOURNALIER C
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu de confirmer l'embauche de **M. Toufik Hassine** au poste permanent de « *chauffeur journalier C* » au Service des travaux publics, et ce, rétroactivement au 22 février 2026. Ce poste est accrédité par le Syndicat Canadien de la Fonction Publique (S.C.F.P.), section locale 2301, cols bleus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-047**

**OCTROI D'UNE SUBVENTION
MAISON DE LA PERSÉVÉRANCE**

ATTENDU QUE la **MAISON DE LA PERSÉVÉRANCE** est un organisme reconnu par la Ville de Blainville;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville s'est engagée depuis 2021 à soutenir le projet de la **MAISON DE LA PERSÉVÉRANCE**;

ATTENDU QUE le projet initial pour lequel un permis avait été émis en 2021 ne pourra être réalisé.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Monsieur Stéphane Bertrand et résolu d'accorder à l'organisme **MAISON DE LA PERSÉVÉRANCE** une subvention au montant de **7 100 \$** correspondant au coût du permis de construction émis par la Ville en 2021, et d'autoriser la directrice du Service des finances et trésorière à approprier cette dépense à même le *surplus accumulé*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION...
CE-2026-03-048**

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Nicole Ruel et résolu que la séance soit levée à 14 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE